

*Initiatives parlementaires*

Je voudrais aussi répéter que la première proposition de notre parti demandant une plus grande équité et une meilleure représentation des femmes et des minorités dans un nouveau Sénat, aurait garanti un degré de représentation proportionnelle. Nous continuerons à considérer cela comme une solution possible et importante.

Le Nouveau Parti démocratique continuera d'appuyer la communauté ethno-culturelle. Dans cette communauté, beaucoup estiment que leurs droits ne sont pas adéquatement protégés par cet accord. Ils voient une faiblesse dans la clause Canada et ils s'inquiètent de la clause de dérogation. Notre parti, comme nous le disions dans nos opinions dissidentes à la Commission Dobbie-Beaudoin, partage ces craintes. Ce sont des questions encore non résolues que l'on ne saurait laisser de côté; il faut s'y attaquer.

C'est la même chose pour les handicapés qui sont exclus de la clause Canada, alors qu'ils doivent recevoir la même protection, le même traitement que les autres membres de notre société.

Ces questions doivent être abordées dans le débat qui va avoir lieu. La Constitution est un document évolutif. Les discussions continueront. Il n'y a certainement rien dans cette entente qui nous interdit de continuer d'essayer de moderniser la Constitution, et c'est une chose que nous devons continuer de faire.

Enfin, je reconnais que certains Canadiens craignent que l'accord constitutionnel ne restreigne la capacité du gouvernement national de maintenir et de lancer des programmes sociaux. À mon avis, ce n'est pas le cas. Si, par exemple, un gouvernement désirait mettre sur pied un programme national de garderies, l'accord l'autoriserait. Tout ce qu'il faut, c'est la volonté politique.

Cet accord n'est pas parfait. C'est cependant un véritable pas en avant pour le Canada, et j'attends la campagne référendaire où j'aurai l'occasion, et même la responsabilité, d'expliquer l'accord aux Canadiens.

Il est temps de mettre de côté nos différences idéologiques et de voir comment nous pouvons servir au mieux les intérêts futurs du Canada. Je voudrais souligner que, tout au long de cette campagne, nous devons écouter les Canadiens qui ont des préoccupations au sujet de cette entente. Nous ne devons pas minimiser ces préoccupations.

Nous devons créer un climat de compréhension. Il n'y a pas de place pour l'amertume, l'hostilité ou l'aliénation. En tant que politiciens, nous devrions encourager et établir des tribunes où les Canadiens peuvent exprimer leurs opinions, où il y a un débat public véritable, y compris pour ceux dont l'opinion diffère du nôtre.

Quel que soit le résultat qu'on verra le 26 octobre, nous devons travailler ensemble, en tant que pays, pour nous attaquer aux autres questions auxquelles les Canadiens font face dans leur vie quotidienne: l'emploi, la famille et l'avenir économique.

Dans tout cela, rappelons-nous que, malgré ses imperfections, le Canada est un grand succès et un pays très chanceux. Il y a environ un an et demi, j'ai rencontré le président du Mozambique dans son pays, de la famine et de la guerre. Puis, il m'a dit avec beaucoup de gentillesse: «Je crois savoir que vous aussi, au Canada, vous avez des problèmes.» Je dois avouer que j'étais un peu gênée. Cela a certes aidé à ramener nos problèmes à leurs véritables dimensions.

Tout en réglant nos difficultés—qui sont réelles et doivent être résolues—, célébrons notre bonheur et nos réalisations.

Le Canada est réellement un pays remarquable. Nous avons l'occasion de servir de vrai modèle à d'autres pays, de modèle de peuples et de cultures différentes qui se réunissent, qui vivent ensemble et qui bâtissent quelque chose de valable ensemble.

Récemment, l'auteur Roch Carrier a exprimé une opinion que partagent, à mon avis, une vaste majorité de Canadiens d'un peu partout. Il a écrit: «Je suis plus à l'aise dans un pays de grands rêves comme le Canada que dans un endroit exigu où tout le monde parle ma langue, a le visage pâle comme le mien et se sent menacé par tous ceux qui sont différents.» Embrassons ce pays de grands rêves. Embrassons le Canada. Le 26 octobre, disons «oui» à un Canada renouvelé.

**M. le Président:** Puis-je dire qu'il est 17 heures?

**Des voix:** D'accord.

**M. le Président:** Comme il est 17 heures, conformément au paragraphe 30(6) du Règlement, la Chambre passe maintenant à l'étude des initiatives parlementaires inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui.